



# Factures de cantine pour les DEMI-PENSIONNAIRES

publié le 25/11/2024

## *Descriptif :*

Je vous informe que les factures de cantine du 1er trimestre vous ont été envoyées par mail le 22/11/2024. L'expéditeur du mail est : « opale-asap@noreply.phm.education.gouv.fr » et l'objet du mail : « Avis des sommes à payer ».

**REGLEMENT A EFFECTUER AVANT LE 22/12/2024**

Merci de privilégier le paiement par virement (RIB sur la facture) ou le télépaiement (par carte bleue)

La gestionnaire du collège

---

Je vous informe que les factures de cantine du 1er trimestre vous ont été envoyées par mail le 22/11/2024. L'expéditeur du mail est : « opale-asap@noreply.phm.education.gouv.fr » et l'objet du mail : « Avis des sommes à payer ».

**REGLEMENT A EFFECTUER AVANT LE 22/12/2024**

Merci de privilégier le paiement par virement (RIB sur la facture) ou le télépaiement (par carte bleue)

La gestionnaire du collège



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.